

Bulletin de décembre 2003

De nouvelles têtes pour VVV

Pour éviter l'usure du pouvoir (ah, quel merveilleux pouvoir que de présider VVV!), nous changeons de président tous les 3 ans. Et voici donc le cinquième président de VVV, Jean-Jacques Sacquepey, qui succède à Marie-Yolande Suero. Dans la foulée, Catherine Coulin est devenue trésorière, et Rémy Albaric secrétaire.

Le conseil d'administration, nom fort pompeux pour désigner le groupe d'animation de VVV, s'est enrichi de 3 nouveaux membres, Sylvain Léger, Gilles Lambert et Mick Vanvolsem. On se retrouve à 14 car tous les sortants ont voulu rempiler. (c'est trop bien d'être au CA)

Et pour vous qui brûlez de participer à la vie trépidante de VVV, dans la mesure de vos goûts et de vos disponibilités, vous en avez également la possibilité en sélectionnant sur le bulletin d'adhésion (que vous allez vous empresser de renvoyer) une ou deux activités parmi celles proposées.



Le cycle a ceci de particulier qu'il sert à favoriser la fuite rapide de qui vient de le dérober, ce qui n'arrive point dans mille autres cas, comme, par exemple, le vol d'un sac de farine ou d'un lot d'escargots. Alphonse Allais



Bulletin d'adhésion 2004

à renvoyer à la trésorière : VVV - 59 rue Colmet Lépinay - Joindre un chèque à l'ordre de VVV

Nom, prénom

adresse **et code d'accès**

e-mail

téléphone (facultatif)

Je souhaite recevoir le bulletin mensuel:

par vélodistribution

par mail

les deux

adhésion simple

8 euros

adhésion couplée avec la revue **Vélocité***

20 euros

**Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy. au sommaire du numéro de décembre 2003: Casque, nouvelle offensive. Vélo et commerce, Qui sont les voleurs de vélos (dans la série : le vol des vélos), Canberra et San Juan, deux modèles de développement du vélo contrastés*

Je souhaite participer à l'organisation des activités suivantes (encadrer les mentions choisies)

organisation de balades - rédaction du bulletin - diffusion du bulletin -
analyse des futurs équipements cyclables - organisation de bourses aux vélos -
vélo-école - relations avec les associations voisines - autre (préciser)

Contre-sens cyclables

Contrairement à ce qu'on pourrait croire au premier abord, il n'y a aucun risque à autoriser les vélos à rouler dans les deux sens dans toutes les rues de desserte locale, sans aucun aménagement spécifique. Les collisions frontales sont inexistantes, et les croisements sont moins dangereux que le dépassement, car le cycliste et l'automobiliste se voient. De nombreuses rues pourraient être aménagées ainsi à Montreuil, et nombre d'entre elles sont déjà utilisées de la sorte, sans aucun problème, comme par exemple la rue de Romainville entre l'église et la rue Danton, bien plus sécurisante même à contre-sens que le boulevard parallèle

La Belgique a déjà généralisé les «sens interdits sauf cyclistes» dans toutes les rues de desserte locale, Strasbourg a aussi aménagé de la sorte les rues étroites de son centre historique.

Le Mouvement de Défense de la Bicyclette, appuyé par l'adjoint aux transports de la capitale, presse le maire de Paris de généraliser ces contre-sens dans tous les «quartiers verts», malgré les réticences de la préfecture

A Montreuil, VVV essaie depuis longtemps de décider la mairie à mettre en place de tels contre-sens dans la zone 30 Villiers-Papillons



Panneau amélioré par le MDB lors d'une action le 13 décembre à Paris

Les 10 ans de VVV en chansons

Dès maintenant retenez votre soirée du vendredi 23 janvier (20h30).

Au centre de loisirs du 50, av. de la Résistance, une chanteuse de talent, Sabine Drabowitch, se produira avec ses musiciens.

Participation aux frais 5 euros

merci de laisser votre nom et le nombre de places à réserver sur le répondeur de VVV (01 48 59 60 00)

Le rapport moral, le rapport financier et le compte rendu de l'AG de VVV sont disponibles sur le site. Ils peuvent aussi être envoyés à tous ceux qui en feront la demande accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse

Rallye cycliste ouvert à tous

Dimanche 8 février 2004

Organisé par la STAARP, «Section Tandem des Auxiliaires des Aveugles de la Région Parisienne»

Départ Esplanade du Château de Vincennes, entre 8 h et 10 h, trois parcours au choix 45 km, 60 km ou 90 km.

Arrivée au plus tard à 15 h au local de la STAARP 40 rue Gambetta à Montreuil

Ce sera l'occasion de rencontrer ces curieux équipages, pilotes-copilotes.

La STAARP réunit une quarantaine d'adhérents aveugles, mal-voyants et voyants qui partagent une passion commune: le vélo.

Elle permet à des déficients visuels de pratiquer ce sport qui, sans l'invention géniale du tandem, leur serait inaccessible.

Inscription 5 euros, gratuite pour les tandems.



Mea maxima culpa !

Samedi 6 décembre, l'atelier réparation a bien eu lieu au centre de loisirs «Résistance» mais le vent a malencontreusement claqué la porte donnant sur la rue. Nous présentons nos excuses aux adhérents qui sont repartis sans avoir pu mettre les mains dans le cambouis.